

# *Découverte de la vallée de la RANCE*

*Du samedi 4 juillet au samedi 11 juillet 2015*

*Ouverture des Portes à Carteret 7h34*

*Départ prévu 9h00*

*Route Saint Hélier pour ceux qui veulent faire le plein.*

*Repas à Saint Hélier/ carburant*

*Départ prévu Saint Hélier 14h00*

*Arrivée prévue Dinard barrage de la Rance 17h00*

*1ère étape Soirée du samedi 4 et dimanche 5 juillet 2015*

*Port de Plouer Sur Rance*

*Départ de Plouer le lundi 6 juillet pour le port le Lyvet*

*Passage de l'écluse du Chatelier*

*2ème étape journée du lundi 6 et mardi 7 juillet 2015*

*Port le Lyvet*

*Départ de le Lyvet pour le port de Dinan Le mercredi 8 juillet*

*3ème étape journée du mercredi 8 et jeudi 9 juillet 2015*

*Port de Dinan*

*Départ de Dinan le vendredi 10 juillet pour Saint Malo Port des Sablons*

*4ème étape soirée du vendredi 10 juillet 2015*

*Port des Sablons. Saint Malo*

*Retour Carteret par (Saint Hélier ou non) Le samedi 11 juillet*

*Ouverture des Portes à Carteret 14h02*

*Quelques Doris de l'association Tolet général sont invités et participeront à des balades sur la Rance.*

*POUVEZ VOUS HEBERGER DES RAMEURS ? (voir fiche d'inscription)*

## FONCTIONNEMENT DU BARRAGE DE LA RANCE

En venant de Saint-Malo / Dinard

En venant de Dinan

Ouverture de 4H30 à 20H30. Entrée de l'écluse aux heures rondes. L'écluse est fermée de 1 à 2 heure avant et après la basse mer (suivant le coefficient de la marée).

De 20h30 à 4h30, l'écluse ne fonctionne que sur demande préalable avec préavis de 2H00 par téléphone ou par action, 20 mn avant l'heure juste d'un cordon d'appel éclairé situé, côté mer le long du duc d'Albe le plus proche de l'écluse, et côté bassin, le long du bajoyer sud-ouest. Un panneau lumineux en extrémité de musoir affiche "Appel reçu" comme accusé de réception.

Signaux de l'écluse : Respecter la signification des 3 feux superposés.

La nuit, l'éclairage est allumé immédiatement avant le début de la manœuvre des portes. Il est éteint 10mn après la fin de cette manœuvre.

Toujours se positionner près d'une grosse bosse en nylon qui pend le long de la paroi. L'éclusage est rapide et sans remous.

Interdiction d'amarrage sur les musoirs.

Remonter l'estuaire de la Rance en serrant la rive droite et en évitant les bouées rouges de gauche délimitant la zone interdite à la navigation en approchant du barrage écluse de l'usine marémotrice de la Rance.

Remonter vers le barrage en laissant sur la droite les bouées rouges délimitant la zone interdite à la navigation.

Les bateaux en attente d'écluser peuvent s'amarrer aux ducs d'Albe amont à condition de rester à l'extérieur de la zone interdite (fond de 1,25 m)

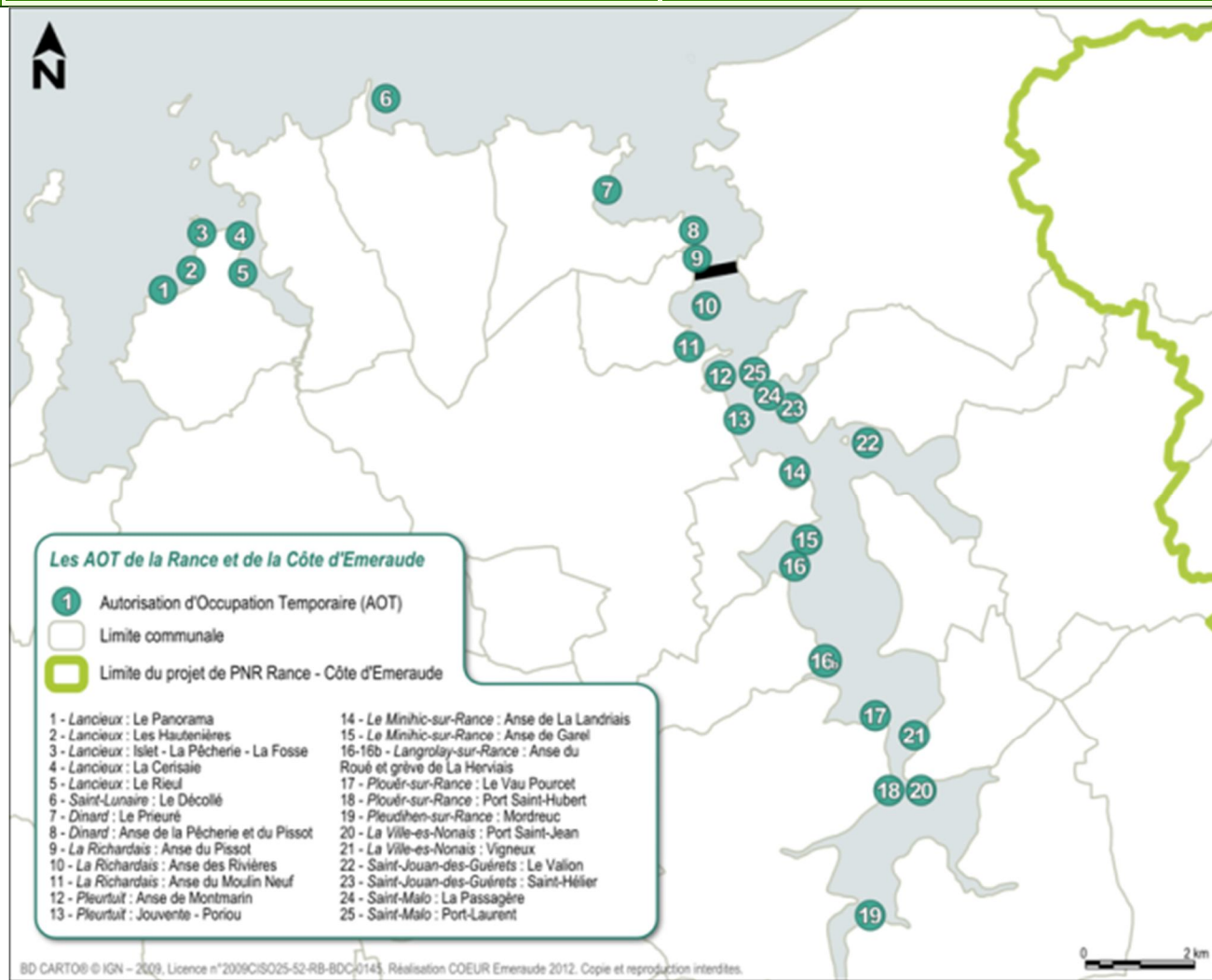
Les bateaux en attente d'écluser peuvent s'amarrer aux ducs d'Albe aval à condition de rester à l'extérieur de la zone interdite (fond de 2,20 m)

Se présenter 5 mn avant l'heure de sasement (20 mn en théorie mais comme les bateaux sans mat rentrent en dernier, 5 mn sont suffisantes).

Se présenter 20 mn avant l'heure de sasement.

Les bateaux sans mât rentrent après les bateaux à mât.

Les bateaux sans mâts rentrent avant les bateaux à mâts.



## 1ère étape Soirée du samedi 4 et dimanche 5 juillet 2015

### Port de Plouer Sur Rance

Abrité de tous les vents dominants, le bassin est muni de pontons flottants coulissants sur pieux et de catways.

Situé sur la rive Ouest de l'estuaire de la Rance, le port est d'un accès facile. Le vaste et calme plan d'eau bordé de collines verdoyantes permet une navigation tranquille toute l'année.

Situé dans la ria qui alimentait l'ancien moulin à marée, il est particulièrement bien protégé et s'intègre tout naturellement dans l'environnement.



**48 ° 31,5 N - 1 ° 1,5 W**

### ***Un abri confortable et accueillant***

Situé sur la rive ouest de l'estuaire de la Rance, le port est d'accès facile. L'avant - port est équipé de deux bouées d'attente marquées Plouër V1 et V2. Le chenal d'accès est balisé par deux perches Latérales, tribord et bâbord.

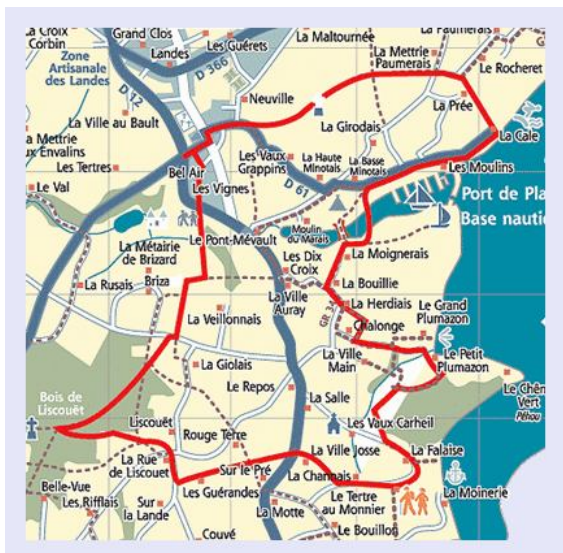
Depuis cette paire de marques on fait route sur l'alignement de l'axe de la porte d'accès au port par le clocher de l'église de Plouër.

La porte abattante du bassin s'ouvre à partir de la côte + 8 m 30, le feu vert fixe s'allume et le tirant d'eau est alors de 1 m 50. Le port de plaisance comporte 240 emplacements sur pontons et accueille les visiteurs dans la limite des places disponibles. Ainsi 10 places sont réservées aux visiteurs.

## **Le sentier des Bois Rochel**

Avec ce sentier ombragé, évadez-vous dans le bocage breton en empruntant de vieux chemins creux.

Vous pourrez voir les châteaux de Plouër et du Chêne Vert, le très typique village de Plumazon, le port, la cale et la remontée vers le bourg par l'ancien chemin du Coudrage. **Durée 4h (environ 11 km)**



### Départ de Plouer le lundi 6 juillet pour le port le Lyvet

#### Passage de l'écluse du Chatelier

Elle fonctionne de 6H à 21H, seulement si la cote de Saint Suliac est égale ou supérieure à 8,50 m.

On ne peut connaître les horaires d'ouverture de l'écluse que 48H à l'avance sauf pour le week-end où l'information est disponible uniquement le

vendredi après-midi. Les horaires d'ouvertures sont obtenus par téléphone en téléphonant à l'écluse au 02 96 39 55 66  02 96 39 55 66.

L'écluse fonctionne à la demande. Aucun canal VHF n'est réservé pour l'écluse

## 2ème étape journée du lundi 6 et mardi 7 juillet 2015

### Port le Lyvet ( La Vicomté sur Rance)

Au début du siècle, une activité intense régnait sur ce quai. Toutes sortes de marchandises s'y entassaient : pommes à cidre, blé, orge, pommes de terre, bois de construction et de chauffage, dans l'attente d'un transport par bateau vers Dinan en amont, St Malo en aval et les îles Britanniques. Un poste de douane y était d'ailleurs installé et les municipalités successives réclamèrent à moult reprises" l'autorisation préfectorale pour ouvrir un débit de tabac, compte-tenu de la fréquentation du lieu.

Au XIXème siècle, le pont n'existait pas. Des passeurs professionnels (on dit que les premiers furent des moines...), se chargeaient de transborder les personnes d'une rive à l'autre. La première passerelle, en poutrelle d'acier, semble dater de 1896. Elle a été remplacée après la deuxième guerre mondiale par le pont actuel. Aujourd'hui, un port de plaisance disposant de 230 anneaux y est installé. L'activité, si elle est d'une autre nature, n'en est pas moins grande dès les beaux jours. Le plan d'eau permet, en effet, les promenades en barque, la planche voile, l'initiation aux techniques de la voile ; les plaisanciers peuvent s'adonner à leur passe-temps favori car que ce soit vers l'amont ou vers l'aval, la Rance offre une infinie variété de paysages plus pittoresques les uns que les autres.

### Balades par les sentiers de La Vicomté

Etes-vous curieux de découvrir, au long d'un circuit d'une quinzaine de kilomètres, un site paléolithique de pierres taillées par l'homme de Neandertal ? Une allée couverte construite, il y a 4500 ans ? Un éperon barré établi par nos ancêtres celtes ? Des cabanes à carrelets typiques des bords de Rance ou encore le site d'un moulin à marée du XVème siècle ? Vous pouvez le faire en une seule promenade, ou en plusieurs sorties, en parcourant des chemins creux bordés de vieux chênes autour de la Vicomté. Vous traverserez alors des villages où vous découvrirez des maisons traditionnelles d'architecture diversifiée, vous longerez la ria de la Rance, au bord de l'eau ou par des sentiers de crête qui surplombent le fleuve et où la beauté des panoramas vous étonnera à chaque pas

### Le moulin du Prat, après sa restauration

Depuis ce jour, le moulin accueille les visiteurs amoureux des vieilles pierres et du patrimoine rural, les scolaires dans le cadre de classes "découvertes", les randonneurs de tous horizons ...

Il offre un havre pour les entreprises qui cherchent un endroit propice à des séminaires et colloques dans un environnement exceptionnel.



**Départ de le Lyvet pour le port de Dinan Le mercredi 8 juillet**

## **3ème étape journée du mercredi 8 et jeudi 9 juillet 2015**

### **Port de Dinan**

Dinan :

A Dinan, les amoureux d'histoire et de vieilles pierres pourront passer une journée à visiter.

Plein de choses sont à voir : La château du XIV<sup>ème</sup> siècle, le musée, la tour de Coëtquen du XV<sup>ème</sup> siècle, la porte du Guichet, la promenade des Petits-Fossés, les places du Guesclin et du Champ, la rue de Léhon, l'église Saint Sauveur, la promenade de la Duchesse Anne, la rue Haute-Voie, la tour de l'horloge, la rue de l'horloge, la place des Merciers, la rue de la Poissonnerie, l'église de Saint-Malo, le couvent des Cordeliers, les anciennes portes, la rue du Jerzual ...

Avec le bateau, on arrive dans le port qui repose paisiblement au pied du vieux pont gothique qui enjambe le canal. Le petit port de plaisance est bordé d'une multitude de restaurants et cafés sympas d'où la vue est superbe. Il n'y a aucun problème pour s'arrêter au port et s'amarrer pour passer quelques heures. La capitainerie du port vous indiquera où mettre vos embarcations. Si vous avez passé l'écluse du Châtelier, vous n'aurez même pas à aller à la capitainerie qui se trouve dans la rue bordant le port. En effet, l'éclusier avertie la capitainerie de tous les bateaux qui effectuent le sassement et l'on vous attendra avec énormément de gentillesse pour vous placer (gratuitement). Les personnes désirant procéder à quelques besoins naturels pourront se rendre à la capitainerie distance de 10 m du port.

Avant l'arrivée à Dinan, en venant de l'écluse du Châtelier, se méfier des très nombreux petits bateaux à moteur, kayak et canoës loués aux touristes. En règle général, ils n'apprécient que très peu les remous des gros moteurs mais la limitation de vitesse est aussi là pour cela.

Le petit port avec ses maisons inondées de soleil est un enchantement de tous les moments. L'arrivée en fin de journée aux lumières du port est vraiment superbe et incite à venir déguster un bon repas sur les bords du port avec votre bateau à quelques mètres de vous.

Après le vieux pont de Dinan débute le canal d'Ille et Rance





Départ de Dinan le vendredi 10 juillet pour Saint Malo Port des Sablons

4<sup>ème</sup> étape soirée du vendredi 10 juillet 2015

Port des Sablons. Saint Malo



Retour Carteret par (Saint Héliér ou non) Le samedi 11 juillet

